



Dans le projet de reconstruction de l'école, seule la partie de l'ancien bâtiment longeant la rue Jean Moulin sera conservée. - Crédit Ouest-France

Le conseil municipal a retenu un projet de construction d'une nouvelle école pour un montant d'1,8 millions d'euros. Une petite partie de l'ancien bâtiment sera conservée.

Le projet

Dans la mémoire des Potignais, la soirée du mercredi 21 mars restera longtemps associé à un événement douloureux pour toute la population : la destruction, dans un incendie, aux causes encore indéterminées, d'une grande partie de l'école élémentaire Paul-Langevin. Passé le moment de consternation, une cellule de crise a été mise en place le lendemain autour de la mairie et des services de l'Éducation nationale pour organiser la poursuite des enseignements.

Le problème a été réglé le lundi suivant avec une répartition des 175 élèves (huit classes) sur trois sites : la mairie, l'école maternelle et le collège. Dans le même temps un large mouvement de solidarité s'est manifesté, bien au-delà de la commune, au travers de dons de matériel scolaire, de mobiliers, d'envois de chèques, ou encore de manifestations au profit de l'école.

Le projet choisi

Rapidement, la municipalité aussi s'est préoccupée de la question de la reconstruction. Pour l'accompagner dans le choix d'un maître d'œuvre, elle a fait appel à un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), Bruno Coutanceau, le gérant de la FEDD (Foncier économie développement durable). Vingt-deux cabinets d'architectes ont posé leur candidature à ce marché.

Après plusieurs tris, trois ont été sélectionnés pour être analysées par le conseil municipal, réuni jeudi, sous la présidence de Gérard Kepa, le maire. Des trois projets présentés par l'AMO, c'est celui du cabinet caennais Artea, qui a été retenu. C'est le seul des trois à conserver une partie de l'ancien bâtiment : celle longeant la rue Jean-Moulin et la moins touchée par l'incendie.

Directrice d'Artea, Sylvie Thomasse en a exposé les principes et l'organisation. L'école en elle-même comprendra dix classes (avec les deux déjà existantes) regroupées autour de la cour du bas. Toutes seront de plain-pied et ouvriront sur une galerie couverte équipée de bancs. Si le choix des matériaux n'est pas encore arrêté, l'idée est de rester en harmonie avec l'existant. Le bâtiment du haut conservé fera l'objet d'une rénovation et d'une recomposition pour abriter des locaux techniques.

Toute la partie centrale sera, par contre, démolie. Entre la cour du haut, qui pourra faire office de sas d'entrée dans une école entièrement entourée d'un mur protecteur, et la cour du bas, on trouvera une halle centrale, la salle des enseignants et un préau.

Ce projet, d'un coût d'1,8 millions euros hors taxes, démolition comprise, a fait l'unanimité parmi les élus réunis jeudi.

Il s'agit maintenant de l'affiner pour aboutir à un début de construction en septembre 2019. La mise en service de la nouvelle école devrait intervenir à la rentrée de septembre 2020.

En attendant les élèves seront logés, à partir la prochaine rentrée, dans des bungalows qui seront installés à quelques dizaines de mètres de l'ancienne école, sur le terrain du Manoir

récemment aménagé à cet effet. Une solution provisoire qui durera vingt-trois mois.